

La géographie des homosexualités, entre éthique, épistémologie et déontologie

« Le Vice porte en soi sa propre récompense.
Il n'y a que la Vertu qui ait besoin d'attirer le consommateur ».

Quentin Crips, Fonctionnaire du nu, p. 35.

Quelques remarques en guise de préambule.

Ethique théorique, éthiques appliquées et déontologie

L'éthique est « une réflexion de second degré sur les normes et d'autre part des dispositifs pratiques invitant à mettre le mot éthique au pluriel et à accompagner le terme d'un complément comme quand nous parlons d'éthique médicale, d'éthique juridique, d'éthique des affaires... » (Paul Ricoeur, *De la morale à l'éthique et aux éthiques*, conférence à Montréal). La première dimension, théorique, à visée universelle, a longtemps été le domaine réservé des philosophes (Aristote, Kant, Nietzsche, Levinas) et des théologiens (Saint Augustin, Thomas d'Aquin, maître Eckhart, Duns Scot), se disputant pour savoir si une éthique devait, ou non, être fondée sur la recherche du bien, du bon ou du juste. La seconde, sa mise en application, moins noble, relevait généralement de la casuistique. Le lien entre ces deux dimensions est ténu, mais pas toujours explicité ou discuté. En effet, si tous les chercheurs en sciences humaines s'accordent sur quelques grands principes humanistes (*il faut respecter une éthique minimum, la recherche doit prendre en compte autrui et ne pas lui nuire...*), il n'en est pas de même des cas concrets qui se présentent au fil de la recherche.

En géographie, les chercheurs agissent à partir d'évidences issues de la codification d'une éthique appliquée qui relève d'un manuel des usages professionnels le plus souvent implicites, théoriquement intériorisés et généralement admis. Celles-ci font rarement débat et explicitent peu leurs référents ontologiques¹ ; le géographe s'aventurant peu sur le terrain du philosophe. Il s'agit donc davantage d'une déontologie² que d'une réflexion éthique. Cette déontologie ou « morale professionnelle est supposée faire valoir une exigence générale d'intégrité et de cohérence de la pratique. Elle est aussi censée prendre en compte les intérêts des individus non professionnels qui y sont confrontés » (Monique Canto-Sperber et Ruwen Ogien, 2004, p. 8). Elle s'applique à différents moments et différents niveaux ; par exemple la recherche (Gabriel Gosselin, 1992 ; Jacqueline Feldman, 1996), l'enquête (Stéphane Beaud et Florence Weber, 1998 ; Howard Becker, 2002 ; Daniel Cefaï, 2003), le respect des propos recueillis.

Epistémologie du dominant, éthique du dominé ?

Quelles que soient les méthodologies ou les objets étudiés, une réflexion éthique minimum devrait être requise. Or, globalement ce travail n'est fait ni individuellement ni collectivement, d'autant plus qu'il ne fait jamais l'objet d'une évaluation. La qualité d'un travail est davantage jugée au regard du respect des procédures de validation scientifique communément admises que du comportement, de l'honnêteté intellectuel ou du sens des responsabilités du chercheur (Isabelle Stenger, 1997). Ainsi la violation des règles morales – dans l'hypothèse où elle est dévoilée –, suscite la désapprobation, le jugement moral négatif plus que des sanctions.

¹ La morale kantienne du devoir semble être un référent commun généralement admis sous la forme "agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle" (*Fondements de la métaphysique des mœurs*, p. 62). Cependant les présupposés de cet impératif catégorique ne sont pas mis en lumière ou en discussion. De façon plus large, une mise en débat de nos référents ontologique, dans un dialogue pluridisciplinaire, tel que l'on eut par exemple les sociologues ((Pierre Livet et Ruwen Ogien, 2000) serait certainement profitable à toute la discipline.

² Le terme déontologie a été créé par Jérémy Bentham (1834) à partir du grec *deonta*, les devoirs, ce qui est requis, en particulier l'ensemble des devoirs liés à l'exercice d'une profession.

En sciences humaines, la réflexion épistémologique a prévalu sur la réflexion éthique. Les champs d'étude classiques sont peu soumis à la question, leur position institutionnelle, le respect des règles communes et l'usage d'un référent partagé sont en soi une garantie qui les en dispensent. Seuls les champs d'étude émergents font exception. L'injonction à répondre de son objet et de ses méthodes sur le plan éthique, peut être envisagée de deux façons. La plus optimiste consiste à mesurer tous les bénéfices disciplinaires d'une réflexion sur l'éthique et la relation du savant au politique (Max Weber, 1919). La plus pessimiste consiste à mettre en évidence les rapports de force en jeu ; rapport de force dans lesquels l'éthique n'est qu'un alibi pour disqualifier. Il est en effet plus aisé de s'attaquer à l'engagement ou le positionnement d'un chercheur qu'à ses références théoriques et méthodologiques.

L'assignation à une réflexion éthique est donc problématique dans la mesure où elle s'applique parfois à des champs que l'on veut disqualifier *a priori*, dans un rapport de force disciplinaire qui est inégalitaire. Je ne dis pas que les champs émergents doivent en faire l'impasse, mais qu'une certaine vigilance doit être de mise. Ainsi, un chercheur gay qui fait une géographie des homosexualités est disqualifié parce qu'il devient un « flic »³, un chercheur hétérosexuel est disqualifié parce qu'il est un voyeur ou un entomologiste. Dans les deux cas, personne ne peut faire cette géographie...

Seul face à l'éthique

En géographie, l'éthique n'est pas une discipline validée par un comité, c'est donc avant tout un point de vue que tout un chacun peut prendre sur une situation. Or se donner une éthique – lisible et visible - et en faire bon usage n'est pas si aisé, car si les références théoriques sont pléthores, elles ne sont pas pour autant performatives. Nietzsche estime que « tout ce que l'on peut savoir d'un acte ne suffit *jamaï*s pour l'accomplir »⁴. Entre un idéal composé de l'héritage commun des valeurs universelles et la pratique, le chercheur peut parfois se sentir lâché dans la vie sans mode d'emploi. Alors que « les normes, règles et engagements éthique ne sont pas une affaire de goût individuel, l'éthique n'étant pas le lieu de l'arbitraire de chacun » (Monique Canto-Sperber et Ruwen Ogien, 2004, p. 8), la pratique est un bricolage que le chercheur construit souvent au fil de sa recherche, des problèmes rencontrés et des réponses qui y sont apportées ; la légitimation arrivant souvent *a posteriori* sous la forme d'une reconstruction. Si je parle de bricolages, c'est parce que le chercheur doit s'accommoder et faire ses propres ajustements en fonction de son sens des responsabilités, de son honnêteté intellectuelle, de son rapport au monde, mais aussi des interpellations des acteurs ou des « ratés » du terrain (fig. 1).

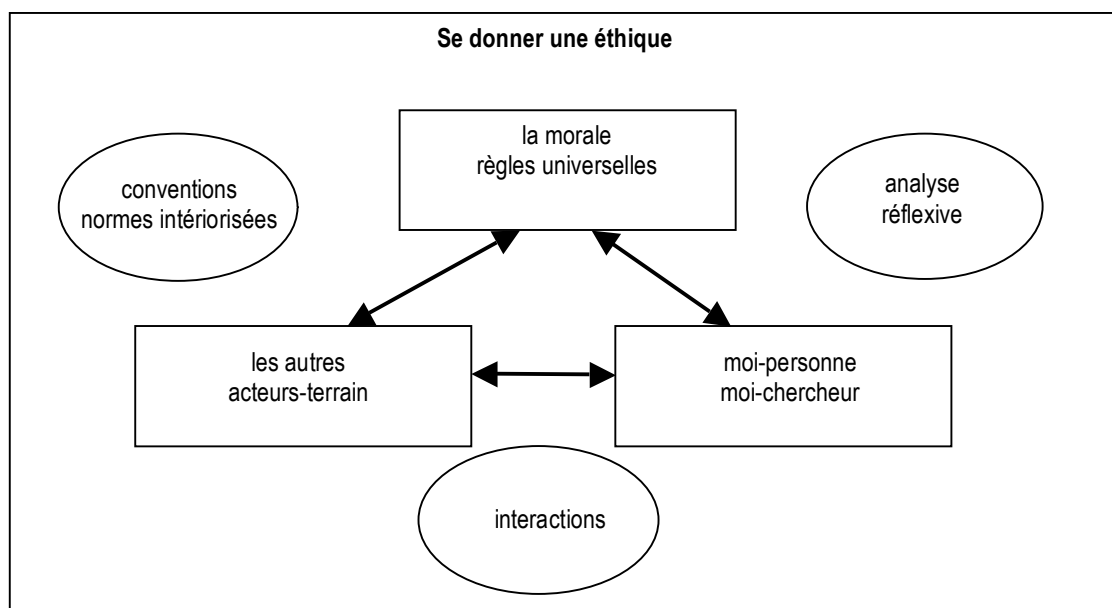


Figure 1 : les éléments qui interagissent dans la mise en place d'une éthique appliquée

³ VOISIN M., *Le sociologue et le flic. Réflexions (auto)critiques sur une expérience d'observation participante*, conférence à Louvain, 1976.

⁴ NIETZSCHE F., *Aurore*, II, 116, Gallimard, Folio Essais, 1991, p. 97.

Faisant une thèse sur la géographie des homosexualités, je suis constamment enjointe à me justifier et à légitimer mon travail. Les questions d'éthique se posent alors de façon prégnante et concrète, à plusieurs niveaux : dans le rapport à mon objet d'étude et dans la relation aux acteurs et au terrain.

LE RAPPORT AU SUJET

Voici deux exemples de questions qui engagent l'éthique dans sa dimension intellectuelle et existentielle : la démarche de recherche et le positionnement du chercheur.

Ne pas faire rentrer la réalité à coup de marteau dans une boîte faite à sa mesure.

Une démarche classique en géographie consiste à formaliser une question déclinée sous forme d'hypothèses à tester. L'analyse spatiale, la modélisation et la géographie quantitative se prêtent bien à cette démarche. Ce qui n'est pas le cas de la géographie culturelle et sociale qui s'intéresse aux groupes sociaux et aux acteurs. Travailler à partir d'hypothèses fermées implique alors un certain dogmatisme et le refus de la découverte face au terrain. Puisque le chemin est déjà balisé, le chercheur n'est jamais en position d'être surpris. Plus grave, cela présuppose une définition a priori de son objet d'étude, alors même que nous savons depuis les années 70 que les objets sociaux sont historiquement et culturellement définis, aussi est-ce le travail social de définition qui est l'objet de la recherche.

Une démarche socio anthropologique de terrain préjuge que les hypothèses sont issues du terrain et que le chercheur est en position d'écoute et de tâtonnements au-delà des évidences d'un chemin balisé (Jean-Pierre Olivier de Sardan, Giorgio Blundo, 2003). Cette démarche implique donc un rapport complètement différent aux acteurs puisque ces derniers deviennent des sujets de la construction de la recherche et non un objet de validation de la recherche.

Se positionner par respect de l'autre tout en étant fidèle à soi-même

Travailler sur l'homosexualité conduit inévitablement à être questionné, implicitement ou explicitement, sur sa sexualité à la fois par les acteurs mais aussi par les autres chercheurs. Les positions en la matière divergent.

Parmi les fondateurs de ce champ d'étude, beaucoup étaient ou sont des militants, ils assumaient donc leur position de chercheurs engagés (Michel Foucault, Monique Wittig, Judith Butler) ce qui impliquait d'être visible, de faire parfois de l'observation participante et de défendre l'idée que la proximité avec son objet est une richesse. « Un départ subjectif réflexif constitue aussi une manière de contrer l'existence « naturelle » d'un sujet neutre, non genré, non marqué par la classe ou la race : bref, universel et blanc » (Marie-Hélène Bourcier, 2005, p.12). A l'inverse, d'autres chercheurs taisent leur sexualité – qu'elle soit homosexuelle ou hétérosexuelle d'ailleurs. Dans un cas, les chercheurs ne mettent pas en avant leur sexualité par peur des conséquences institutionnelles pour leur carrière ou des réactions homophobes de leur entourage professionnel. Dans l'autre, ils se posent comme neutre vis-à-vis des acteurs. Ainsi, Bruno Proth, dans sa thèse sur les lieux de dragage extérieur, faite par le biais d'une association de prévention du sida, se présente comme un « pansexuel » quand la question lui est posée.

Dans mon cas, par respect pour les personnes que je rencontre et par fidélité à moi-même, j'ai fait le choix de la transparence chaque fois que la question se pose, et elle se pose souvent... Vous me direz que c'est effectivement plus facile de faire ce choix quand on est hétérosexuel que quand on est homosexuel... Pas si sûr ! En effet, suivant l'idée d'Erving Goffman (1963) sur la contagion du stigmaté, pour beaucoup, un(e) hétérosexuel(le) qui travaille sur l'homosexualité est nécessairement un(e) refoulé(e). Pour certains, c'est un voyeur ou un entomologiste. Pour d'autres, c'est un incompetent puisqu'il a une vision hétérocentrée. Finalement, on se retrouve dans une position d'entre-eux, jamais à sa place, jamais dans le bon camp, qu'il faut apprendre à gérer.

Se positionner, c'est aussi et surtout entrer dans une démarche réflexive sur ses propres représentations (hétérocentrées) et les biais qu'elles génèrent.

ABORDER LES ACTEURS ET LE TERRAIN

Qu'est-ce qui fait qu'une personne accepte de faire le don de son temps à un chercheur ? De passer une parenthèse d'une heure, de deux heures voire d'une demi-journée à vous rencontrer, à vous parler et à vous livrer un peu d'elle-même ? La réponse est difficile d'autant plus que ce temps-là et cette parole-là sont souvent une forme de don qui n'appelle pas de contrepartie autre que symbolique ou narcissique ; la plupart des entretiens étant sans lendemain. Ce don implique donc une responsabilité particulière. Il oblige à s'en montrer digne.

Une relation contractuelle à l'autre

Etudier l'intime n'est pas une démarche anodine, cela suppose une relation particulière à l'autre ; relation qui va au-delà du banale rapport enquêteur enquêté. Cela peut donc avoir des conséquences pour l'autre comme pour soi. Une façon de pallier à certains malentendus est d'expliquer clairement à la personne contactée qui l'on est, de que l'on fait, ce que l'on attend d'elle, ce que l'on fera de sa parole et les moyens de retrait qu'elle a (anonymat des propos, ne pas enregistrer, arrêter l'enregistrement ou l'entretien, ne pas répondre à une ou des questions, avoir une transcription de l'entretien, se rétracter). Il convient ensuite d'être cohérent (dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit) et d'accepter que certains se ravisent ou ne jouent pas le jeu de l'entretien.

L'attention à l'autre

Il est important de ne pas considérer l'autre comme un moyen, mais comme une fin. Une démarche éthique signifie une disponibilité particulière à l'autre en terme de confiance mutuelle et d'écoute. L'écoute porte à la fois sur ce qui est dit, mais aussi sur ce qui s'exprime par d'autres biais que le langage. La gêne ou le malaise sont des indicateurs importants pour définir les limites du cadre de l'entretien. Respecter l'autre, c'est alors pouvoir accepter que l'on n'obtiendra pas d'informations, voire admettre que l'entretien est un échec. C'est pourquoi l'entretien doit être conçu comme « une improvisation réglée » (Pierre Bourdieu) qui s'ajuste constamment à la personne et à ses réactions. Cette méthode a conduit à des échecs (certains entretiens ont rapidement tourné court) mais aussi à des résultats inattendus qui ont largement dépassé mes espérances (dans un climat de confiance et d'écoute) et donnés un nouveau sens et un nouvel éclairage à mes recherches.

De même que le chercheur est souvent seul pour se bricoler une éthique appliquée, sans retour de la part des acteurs, il est seul pour évaluer sa relation à l'autre et au terrain. Les chercheurs en sciences humaines partagent une rigueur scientifique et une démarche intellectuelle, plus rarement une démarche humaine basée sur l'honnêteté intellectuelle et le sens des responsabilités. Reste alors sa propre conscience pour essayer de délibérer, de prendre le recul et la distance nécessaires à la réalisation des principes éthiques que l'on s'est donné.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUD S. et WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La découverte, 1998.
- BECKER H., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La découverte, 2002.
- BLUNDO G. et OLIVIER DE SARDAN J.-P., *Pratiques de description*, Paris, EHESS, 2003.
- BOURCIER M.-H., *Sexpolitiques. Queer zone 2*, Paris, La fabrique éditions, 2005.
- BOURDIEU P., *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton de Gruyter, 1983.
- CANTO-SPERBER M. et OGIEN R., *La philosophie morale*, Paris, PUF, 2004.
- CEFAÏ D., *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.
- FELDMAN J. (ss dir.), *Ethique, épistémologie et sciences de l'homme*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- GHASARIAN C., *De l'ethnologie à l'anthropologie réflexive*, Paris, A. Colin, 2002.
- GLASER et STRAUSS A., *The discovery of grounded theory. Strategies for qualitative research*, Chicago, Eldin, 1973.
- GOFFMAN E., *Stigmate*, Paris, Le Seuil, 1975.
- GOSSELIN G., *Une éthique des sciences sociales : la limite et l'urgence*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- HUGHES E. C., *Le regard sociologique*, Paris, EHESS, 1996.
- KANT E., *Les fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris, Gallimard, 1792, réed. 1993.
- LIVET P. et OGIEN R., *L'enquête ontologique. Du mode d'existence des objets sociaux*, Paris, EHESS, 2000.
- NIETZSCHE F., *Aurore*, Paris, Gallimard, Folio Essais, 1991.

OGIEN R., *La panique morale*, Paris, Grasset, 2004.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, n°1, 1995, pp. 71-112.

PROTH B., *Lieux de drague, scènes et coulisses d'une sexualité masculine*, Toulouse, coll. Applications de l'anthropologie, éditions Octares, 2002.

RICOEUR P., « De la morale à l'éthique et aux éthiques », conférence à l'université de Montréal (date non précisée, texte disponible sur le site de l'université).

« Sociologie de l'éthique », *Années sociologiques*, n°30, 1979-1980.

SPRADLEY J., *The ethnographic interview*, New York, Rinehart & Winston, 1979.

STRAUSS A., *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan, 1993.

STENGER I., *Sciences et pouvoirs*, Paris, La découverte, 2002.

VOISIN M., *Le sociologue et le flic. Réflexions (auto)critiques sur une expérience d'observation participante*, conférence à Louvain, 1976.

WEBER M., *Le savant et le politique*, Paris, La Découverte, 1919, rééd. 2003.